

Paris, le 20 juin 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Le capital investissement : un moteur pour l'emploi en France »

Principaux enseignements :

- ❶ **Le chiffre d'affaires en France des 3 700 sociétés soutenues par le capital investissement a progressé de 5%** entre 2002 et 2003, passant de 127 à 133 milliards d'euros, soit l'équivalent de près de 9% du PIB.
- ❷ **Les sociétés en portefeuille emploient plus d'un million de salariés, soit 6% des salariés du secteur privé**, et ont accru leur nombre d'employés de près de 4% (environ 39 000 personnes) en un an.
- ❸ **Le capital investissement représente 37,5% du chiffre d'affaires et 60% de l'effectif des entreprises du CAC 40.**

L'AFIC et Ernst & Young publient pour la seconde année consécutive une étude sur « Le Poids Economique et Social du Capital Investissement en France ».

Cette étude confirme à nouveau le rôle majeur du capital investissement dans le soutien à l'emploi. En effet, alors que le secteur privé a perdu 54 000 emplois (-0,3%) entre 2002 et 2003, le nombre de salariés des entreprises financées par le capital investissement a augmenté de près de 4% (+ 39 000). Au total en 2003, 1 036 012 salariés sont employés par les 3 700 entreprises en portefeuille (soit 6% des salariés du secteur privé contre 5,8% en 2002). Les résultats de cette enquête attestent également du soutien massif du capital investissement aux PME/PMI françaises. Les entreprises innovantes et les jeunes pousses demeurent le champ privilégié des investisseurs puisque 45% des sociétés en portefeuille comptent moins de 50 salariés. Cependant cette année encore il faut noter que ce sont les entreprises de plus de 500 salariés qui pèsent plus directement sur l'emploi : 23% des salariés sont employés par des PME de moins de 500 salariés contre 77% pour les entreprises comptant plus de 500 salariés. « *Il apparaît clairement que le pays doit s'appuyer sur le développement de l'entrepreneuriat et la croissance des PME pour voir sa situation économique s'améliorer. La contribution du capital investissement est sur cet aspect déterminante* », souligne Eric Demuyt, Associé, Ernst & Young.

La seconde partie de cette étude confirme l'importance du poids économique du capital investissement en France. Ainsi, le chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille représente en 2003 9% du PIB français (contre 8% en 2002), soit l'équivalent de 133 milliards d'euros pour un PIB de 1 557 milliards. Le capital investissement participe activement au développement de l'entrepreneuriat français puisque sur les 3 700 sociétés en portefeuille, 83% réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros. En revanche, le poids économique est aujourd'hui détenu par les sociétés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros car elles représentent 85% du chiffre d'affaires total du portefeuille. Les deux secteurs privilégiés par le capital investissement sont les services (55%) et l'industrie (29%). L'Ile de France (39% des entreprises en portefeuille), la région Rhône-Alpes (12%), l'Aquitaine (7%) et les Pays de la Loire (7%) sont les régions où le soutien aux entreprises françaises est le plus présent.

"Avec environ 1 300 entreprises qui bénéficient en 2004 des investissements du Capital Risque, du Capital Développement et du Capital Transmission / LBO pour un montant d'environ 5,2 milliards d'euros, le capital investissement a pris une importance considérable dans le développement des nouvelles technologies, la création d'emplois, la croissance économique, le développement régional, le renouvellement du tissu industriel et, surtout, dans l'émergence d'entrepreneurs", conclut Dominique Oger, Président de l'AFIC.

Méthodologie :

L'AFIC et Ernst & Young ont souhaité évaluer le poids économique et social représenté en France par le capital investissement sous toutes ses formes : Capital Risque, Capital Développement, Capital Transmission (LBO) et Capital Retournement.

L'enquête a débuté par un e-mailing, réalisé entre mars et mai 2005, auprès de 211 sociétés de gestion représentant la majorité des acteurs du Capital Investissement en France (membres de l'AFIC et autres fonds français et étrangers importants).

Les sociétés de gestion ont validé les informations de l'étude précédente, mise à jour en 2004 :

- Nom de leurs participations en portefeuille au 31 décembre 2004 ;
- Chiffres d'affaires (quel que soit le pourcentage de détention dans la société) Monde et France de chacune des participations pour les exercices 2002, 2003 et 2004, ou, à défaut, les derniers disponibles à date ;
- Effectifs France de chacune des participations pour les exercices 2002, 2003 et 2004, ou, à défaut, le dernier à date ;
- Le code postal du siège social de chacune des participations ;
- Le code NAF de chacune des participations.

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) est un organisme professionnel totalement indépendant. Avec 210 membres actifs, l'AFIC regroupe la quasi-totalité des structures de Capital Investissement implantées en France. Les 110 membres associés conseillent et assistent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC s'assure de la déontologie de la profession, notamment au travers de sa commission déontologie et de nombreuses publications, en particulier le code à l'usage des sociétés de gestion, approuvé par l'AMF, et le guide de valorisation des portefeuilles.

Elle offre ainsi une sécurité optimale aux entrepreneurs et aux investisseurs institutionnels. Enfin, des recommandations en matière de gouvernement d'entreprise et d'analyse de responsabilités des administrateurs sont régulièrement transmises aux membres et actualisées.

Rassemblant près de 98 % des professionnels du capital investissement exerçant en France, l'AFIC bénéficie d'une représentativité incontestable.

A propos d'Ernst & Young :

La mission d'Ernst & Young est d'apporter des réponses justes à la vie financière des entreprises. Or, dans un paysage économique qui s'internationalise toujours plus, les besoins des entreprises – tant dans le cadre de la certification des comptes que dans celui de la gestion de leurs projets complexes – réclament une déclinaison de compétences de haut niveau en audit, droit et finance.

A Paris et dans 17 bureaux régionaux, les experts d'Ernst & Young, avec l'appui d'un réseau international implanté dans plus de 140 pays, accompagnent les entreprises dans leurs stratégies de développement et les aident à anticiper et maîtriser leurs risques.

Ernst & Young Transaction Advisory Services :

Ernst & Young Transaction Advisory Services est le leader français en due diligence, en évaluations financières et en restructuration. Nos équipes s'appuient sur un réseau de 5 000 experts dans 70 pays, dont 300 professionnels en France.

Ernst & Young Transaction Advisory Services propose une offre complètement dédiée aux transactions. Nous accompagnons les dirigeants ou actionnaires d'entreprises et les investisseurs financiers dans leurs décisions de gestion majeures liées à une fusion, une acquisition, une cession, une reprise ou une restructuration.

A la croisée des métiers de la finance, de la stratégie et du droit, nous offrons une plateforme unique regroupant l'ensemble des compétences nécessaires à l'origination, à l'exécution et à l'optimisation post-deal de tout type de transactions.

Contacts presse :

Delphine Rouget / Stéphanie Tabouis – Publicis Consultants. Paris – 01 44 43 79 31

Mélissa Lévine – Responsable Presse Ernst & Young – 01 46 93 81 09